



**Extrait du Registre  
Des  
Délibérations**

L'an deux mille dix sept

Le 27 Septembre à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 20 Septembre 2017.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 32

NOMBRE DE VOTANTS : 34

**Objet : REPONSE APPEL A PROJET REGIONAL « NOUVELLE ORGANISATION TOURISTIQUE DES TERRITOIRES » 2017-2022 feuille de route**

Présents : 32

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) BLANC Jean Franck (Teuillac), BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BOURSEAU Christiane (Virvac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COUPAUD Catherine (Pugnac) COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac) DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Mickael (Pugnac), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), ISIDORE Jean Marc (Bourg) JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LARRIEU Josette (Saint Gervais), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SAGASTI Sylvie (Peujard). Alain TABONE (Cubzac les Ponts).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac) pouvoir à BOBET Arnaud, MABILLE Christian (Peujard) pouvoir à SAGASTI Sylvie

Absents excusés : 3

GRAVINO Bruno (Saint Trojan), POUCHARD Éric (Lansac), GRASSIAN Frédérique (suppléant de Jacques BASTIDE décédé).

Secrétaires de séance : FAMEL Olivier

Vu la délibération de la Communauté de Communes par laquelle le Conseil Communautaire a accepté d'engager la communauté de communes dans le dispositif d'appel à projet régional "Nouvelle Organisation Touristique des Territoires",

Considérant que pour la suite de ce projet la Communauté de Communes souhaite formuler des recommandations complémentaires en particulier sur le cadrage administratif et financier du dispositif, le rôle des assemblées délibérantes, et les thématiques essentielles au projet du Grand Cubzaguais,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'émettre les recommandations suivantes dans le cadre de la nouvelle organisation touristique de l'arrondissement de Blaye :

\* aborder de nouvelles thématiques fixées par la Région, notamment celle de l'amélioration de la qualité de prestations (en matière d'œnotourisme, de tourisme fluvial ...), dont le contenu et la répartition technique seront à discuter en comité de pilotage.

\* formaliser l'ensemble du dispositif au travers d'une entente entre les quatre communautés de communes dont le régime juridique est défini par les articles L. 5221-1 et L. 5221-2 du code général des collectivités territoriales. Cette convention d'entente devra notamment définir les conditions financières de la collaboration. Il est proposé que la clé de répartition tienne compte du nombre de visiteurs par communauté de communes,

\* rappeler que le comité de pilotage n'est pas une instance décisionnaire.

Seules les Communauté de Communes selon leurs modes de gestion restent décisionnaires,

\* rappeler que les instances politiques et techniques de la Communauté de communes du Grand Cubzaguais seront associées étroitement à la stratégie de développement d'accueil et de promotion du tourisme fluvial, pierre angulaire du projet touristique de la Communauté de Communes.

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac

Le 27 Septembre 2017.

Le Président,

A.DUMAS.

